

ANNEXE 1 : Cahier des charges / Projet académique Carsat 2025

DESCRIPTIF :

L'appel à projet « Santé et Sécurité au Travail » mené par la **CARSAT Hauts de France et l'académie d'AMIENS** vise à **financer des actions de prévention des risques professionnels** des apprenants lors des situations de travail. Une **subvention versée par la CARSAT est attribuée aux projets retenus en lien direct avec la Santé et Sécurité au Travail**.

Ces projets, pluridisciplinaires, peuvent facilement s'intégrer aux enseignements dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle (co-intervention, chefs d'œuvre...). Ils peuvent s'appuyer sur la démarche TutoPrev' de l'INRS.

OBJECTIFS :

- Pour les jeunes : développer des compétences de repérage des dangers et d'analyse des risques à appliquer à n'importe quelle situation, dans le cadre d'une activité professionnelle.
- Pour les enseignants : mobiliser et impliquer les élèves dans une démarche de projet autour de la prévention des risques professionnels.
- Pour l'établissement : valoriser les établissements particulièrement engagés dans une démarche de promotion de la santé et sécurité au travail.

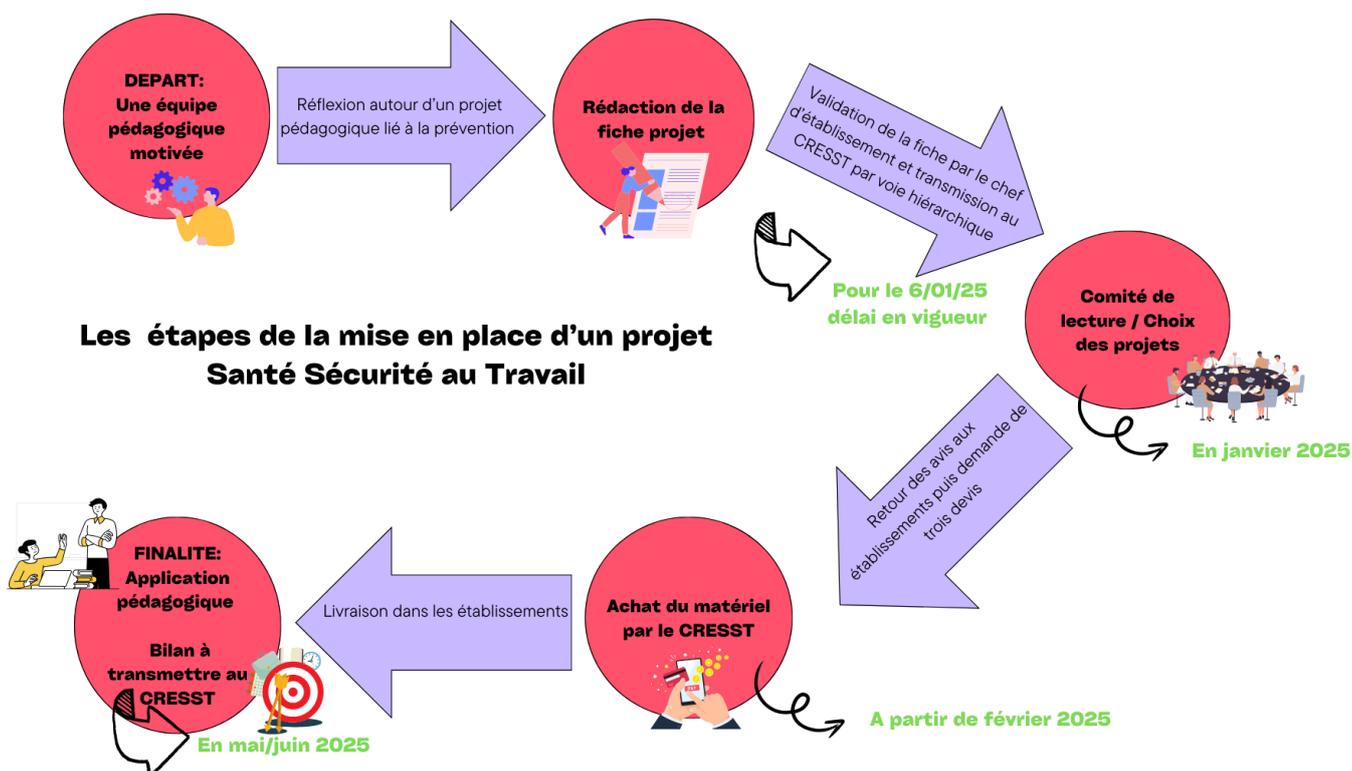
PUBLIC CIBLE :

Le projet s'adresse à des élèves, étudiants en formation professionnelle dans un établissement scolaire de l'académie d'Amiens : 3^{ème} Prépa-Métiers, SEGPA, CAP, Baccalauréat professionnel et BTS

CRITERES DE CHOIX :

- L'intérêt de ce projet dans l'amélioration de la santé et la sécurité des élèves dans leur filière.
- La valorisation des projets par les élèves : communication autour du projet (campagne d'affichage, interview, site internet du lycée...), participation au concours vidéo de l'INRS
- La collaboration entre les enseignements du domaine professionnel et général

LES ETAPES DE LA MISE EN PLACE



LA FICHE PROJET

Vous devez compléter la fiche projet ANNEXE 2 puis la renvoyer par voie hiérarchique, à l'adresse mail suivante : es-st@a-amiens.fr, avant le **6 janvier 2025, minuit, délai en vigueur**.

Nom du projet	Donner un nom explicite à votre projet
Etablissement	Nom, adresse de l'établissement Adresse mail de l'établissement : ce....@ac-amiens.fr
Personnes référentes (pilotes, autres membres de l'équipe)	Noms/Prénoms des enseignants intervenants dans le projet Nom/ Prénom du DDF / Nom/ Prénom du chef d'établissement
Etat des lieux préalable justifiant le projet	Précisez pourquoi vous souhaitez monter ce projet. Indiquer les besoins en termes de Santé et Sécurité au Travail.
Objectifs)	Indiquer la raison d'être de votre projet. L'objectif doit tenir en une phrase commençant par un verbe d'action. Votre projet peut comprendre plusieurs objectifs.
Descriptif du projet	Décrire les étapes du projet
Public concerné	Préciser à qui est destiné votre projet. Vous devez donner des détails : classes concernées, nombre d'élèves, filières, diplôme préparé...
Cette action s'inclut-elle dans le projet d'établissement ?	Indiquer si votre projet est isolé ou s'il s'inscrit dans le projet de votre établissement.
Moyens mis en œuvre (humains, matériels, financiers, communication)	Indiquer les moyens demandés au CRESST/ CARSAT Chiffrer ces moyens grâce à des devis.
Modalités d'évaluation du projet	Indiquer les indicateurs de réussite de votre projet ou comment mesurer l'impact du projet sur les élèves.

* La subvention CARSAT ne permet pas :

- la mise en conformité de machines et de locaux.
- la rémunération d'heures d'enseignement.
- l'achat d'équipement de protection individuelle (EPI)

FINANCEMENT

Si vous obtenez un avis favorable de subvention de votre projet :

- Le CRESST vous demandera trois devis internet chez des fournisseurs qui acceptent d'être payé par mandat administratif. Le CRESST se chargera de passer la commande auprès du fournisseur le moins cher.
- A réception de la commande dans votre établissement, vous devrez envoyer une copie de votre bon de livraison au CRESST pour paiement du fournisseur.

PRODUCTION FINALE ET BILAN

En mai, le CRESST vous demandera un bilan de l'utilisation du matériel de la dotation : photos, affiches, vidéos...qui pourront être utilisées et médiatisées par la CARSAT et/ou le CRESST.

Vous pouvez consulter quelques exemples de projets sur notre site du CRESST : <http://cresst.ac-amiens.fr>